

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 6 (1868)
Heft: 16

Artikel: L'horlogerie suisse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-179871>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

L'horlogerie suisse.

Tous les rapports que publie la *Feuille fédérale* sur l'exposition universelle ne sont pas écrits en français fédéral ; nous signalerons, à l'appui de notre dire, le rapport de M. le prof. Wartmann, de Genève, sur l'horlogerie suisse ; M. Wartmann était d'autant mieux placé pour faire ce travail qu'il a rempli les fonctions de rapporteur pour la classe de l'horlogerie auprès du jury international dont il faisait partie. Nous allons emprunter à ce remarquable travail quelques faits qui méritent d'être signalés.

La fabrication des montres, des horloges et des parties détachées est presque exclusivement concentrée en Suisse dans les cantons romands. Elle s'élève à une moyenne annuelle de 400,000 montres finies, non compris une quantité plus grande de mouvements expédiés sans boîte. Ces montres valent de 10 à 2000 fr. la pièce. L'immense majorité de ces produits est destinée à l'exportation.

Genève est le centre principal de la production des pièces de luxe et de l'horlogerie de précision. On évalue à 100,000 montres, au moins, sa fabrication par année, qui se répartissent en $\frac{11}{12}$ à boîtes d'or et $\frac{1}{12}$ à boîtes d'argent. Les ateliers de cette ville livrent aux horlogers de Londres et de Paris un nombre considérable de mouvements soignés, à des prix relativement modérés. Plusieurs de ces ateliers, dirigés par des horlogers très habiles, occupent un personnel fort nombreux et possèdent un outillage extrêmement perfectionné. Le nombre des personnes vouées à cette industrie dépasse 7000 ; sur ce nombre on compte 800 ouvrières. Si l'on ajoute à ces nombres les ouvriers des deux sexes occupés à la fabrication des boîtes à musique, annexe de celle des montres, on peut dire que le dixième de la population genevoise est livrée à l'industrie horlogère.

Le canton de Neuchâtel fabrique plus spécialement la montre d'argent, car, sur 150,000 montres finies qui constituent la production annuelle, il n'y en a que 50,000 à boîtes d'or. On évalue à 30,000 le total des ouvriers des deux sexes occupés à cette industrie : le nombre des femmes est considérable et quelques-unes obtiennent jusqu'à 10 fr. de salaire quotidien. On évalue à plus de 500,000 le nombre des montres fabriquées en 1866, plus les pièces expédiées dans des cercles, sans être achevées, et qu'on livre en blanc. Le nombre des ma-

chines employées dans ce canton est encore peu considérable ; on en compte cependant quelques-unes à Cortaillod et dans le Val-de-Travers.

Au canton de Vaud, l'industrie horlogère est surtout concentrée dans la vallée du lac de Joux, célèbre par l'exécution la plus finie et la plus délicate des pièces d'horlogerie en blanc, simples ou compliquées et de tous calibres. Ce district, où on fabrique aussi beaucoup de boîtes à musique, offre une population de 2700 ouvriers ; mais si l'on ajoute à ce nombre celui des horlogers de Lausanne, de Grandson, d'Orbe, d'Yverdon et de quelques autres localités, on arrive à un total de 7700 individus.

Dans le canton de Berne, les centres sont Bienne, Courtelary, Moutier et Porrentruy : on estime à 22,500 le nombre des personnes qui, à un titre quelconque, prennent part au travail des montres ou des parties brisées, de qualité courante, dont cette région s'occupe.

Une statistique récente fait monter à 1676 le nombre des maisons de fabrique d'horlogerie en Suisse ; elles se répartissent comme suit : Neuchâtel 948 ; — Genève 315 ; — Berne 283 ; — Vaud 94 ; — Argovie 4 ; — Bâle-Ville 2 ; — Lucerne 1.

La Suisse n'était représentée, à l'exposition de Paris, dans les pièces de haute horlogerie, que par quatre chronomètres de marine fabriqués au Locle, trois chez MM. H. Grandjean et Co, et le quatrième par M. Jules J.-F. Jürgensen. La première de ces maisons a construit depuis 1830 une douzaine de montres marines dont la variation moyenne d'un jour à l'autre reste au-dessous d'un tiers de seconde. Il est à désirer que cet exemple se généralise, car il importe extrêmement à la fabrique suisse de posséder des artistes exercés à la construction et au réglage des pièces les plus délicates qu'on ait su exécuter jusqu'ici.

La principale force de notre industrie horlogère réside dans la confection des montres civiles. On peut dire qu'elles sont arrivées bien près de la perfection. Grâce aux recherches de savants mécaniciens et de praticiens habiles, ces pièces n'offrent rien de hasarde dans leur construction ; aussi est-il difficile d'y introduire des innovations utiles. L'Amérique, dont les journaux ont récemment fait grand bruit, ne s'est pas présentée au concours, et les seuls centres de fabrication qui luttent avec la Suisse sont Besançon et l'Angleterre.

Besançon est incontestablement en possession du

marché français. Le développement de ce centre industriel s'est accentué d'une manière progressive; c'est ainsi que sur 56,000 montres soumises au contrôle du bureau de garantie de Besançon en 1847, il en a été présenté 305,000 en 1866.

La fabrication de Besançon représente le 98 pr % de la fabrication française tout entière. Le rapport de M. Wartmann donne à cet endroit un certain nombre de renseignements sur lesquels nous reviendrons probablement une autre fois.

L'Angleterre, représentée à l'exposition par ses horlogers les plus renommés, offrait un choix complet de montres de tous calibres, remarquables par cet aspect caractéristique qui les distingue des produits suisses. Les boîtes, presque toutes unies, ont cette perfection de jeu à laquelle on ne peut ajouter. Londres est le centre de l'horlogerie de précision; Liverpool travaille dans tous les genres, surtout ceux du courant; Coventry fait l'article de pacotille. L'Angleterre est encore tributaire de Genève pour la décoration de ses boîtes; elle tend à s'affranchir du tribut qu'elle paie à l'étranger depuis que le gouvernement britannique a fait tant d'efforts pour propager le goût du dessin dans les centres industriels. Les Anglais travaillent surtout à perfectionner sans cesse les moyens de réglage et de compensation dans les pièces de haute précision.

Nous résumerons, samedi prochain, la partie du rapport qui mentionne les produits exposés par les principales maisons suisses.

Dans la dernière réunion de la *Société vaudoise des sciences naturelles*, plusieurs communications ont vivement intéressé l'assemblée, et nous ne voulons pas priver nos lecteurs de leur utilité.

M. le Dr Duplessis d'Orbe a donné des détails sur la vie d'animaux infusoires qui, après une dessiccation de plusieurs mois et après l'exposition au froid intense de l'hiver dernier, reprennent vie et repullulent en abondance. Ce fait serait dû à la faculté qu'ont ces animaux de se former une sorte de coquille conservatrice dans laquelle ils peuvent prolonger leur existence d'une manière presque indéfinie, quoique leur vie ordinaire ne soit que de quelques heures.

Cette étude de M. Duplessis est de la plus haute importance, parce que l'on sait que certaines maladies sont causées par des infusoires microscopiques qui, desséchés, sont transportés à de grandes distances sous forme de poussière invisible ou sont conservés pendant fort longtemps à l'état latent dans des salles d'hôpitaux ou même dans le sol, puis sous l'influence de circonstances encore peu connues, ces infusoires reprennent vie et déterminent subitement des maladies chez les hommes ou chez les animaux. C'est ce qui arrive, par exemple, lorsqu'on ouvre des tranchées pour les chemins de fer: certaines fièvres se manifestent chez les ouvriers, fièvres inconnues auparavant dans le pays où les chemins de fer se construisent.

M. Bieler, vétérinaire, a présenté des pierres du poids de plusieurs livres qui ont été trouvées dans l'intestin d'un même cheval. Ces pierres ont au

centre un petit caillou probablement avalé avec de l'avoine et qui s'est peu à peu entouré de substance calcaire jusqu'au moment où le poids et le volume du calcul ont déterminé la mort de l'animal. Avis à ceux qui ne se donnent pas la peine de nettoyer l'avoine de leurs chevaux.

M. Guillemain, ingénieur, a exposé des pommes de terre qui, après une ébullition de dix minutes, ont continué leur cuisson sans feu dans une *cuisine norvégienne* pendant trois ou quatre heures. Elles étaient parfaitement cuites à point et très chaudes; aussi nous pouvons désirer que cette *cuisine norvégienne* soit utilisée par la classe ouvrière à laquelle ce petit meuble, peu coûteux et facile à fabriquer, peut être de la plus grande utilité.

Enfin, M. Cauderay, ce travailleur infatigable, a montré une nouvelle application de l'électricité pour décomposer la fumée. Cette nouvelle découverte étant encore à l'étude, nous y reviendrons en temps et lieu.

Nous avons le plaisir d'offrir aujourd'hui à nos lecteurs l'article suivant, qui renferme de très curieux renseignements sur les premières colonisations dans le Jura; nous le devons à la plume de M. Lucien Reymond, l'auteur d'un charmant ouvrage, *les colons de la Vallée-de-Joux*, qui est arrivé à sa seconde édition au bout de quelques semaines.

Espérons que M. Reymond voudra bien nous favoriser souvent de ses intéressantes communications, que nous accueillerons toujours avec empressement.

Premières colonisations dans le Jura.

Si l'étude de l'histoire, pour instruire et intéresser, doit embrasser un vaste champ et mettre en scène de grands événements, il y a cependant dans les annales de notre petit pays certains détails qui, pour n'avoir qu'une importance locale, ne présentent pas moins un certain intérêt et sont propres à jeter un peu de jour sur la colonisation de nos montagnes.

Lorsque parti de Gimel pour la Vallée par la route sinueuse du Marchairuz (chemin du marais), le voyageur a étanché sa soif et reposé ses jambes fatiguées à l'asile bâti sur le point culminant de ce sol, il descend une première rampe et arrive à une vaste plaine d'un aspect sauvage et aride, dont la surface boursoufflée présente des roches saillantes et des fondrières tourbeuses. Un gazon succulent, court et dru, pousse entre les pierres et les broussailles; les rares sapins qu'on aperçoit, surtout dans les bas-fonds, sont rabougris, portent l'empreinte du gel et sèchent à quelques pieds de hauteur.

Le voyageur, dis-je, à la vue de cette contrée, où la neige arrive d'ordinaire vers la fin d'octobre, et ne disparaît souvent qu'à la fin de mai, est loin de penser que des agriculteurs de la plaine étaient venus s'y établir à une époque où la vallée populeuse, où il a hâte d'arriver, était encore couverte de forêts. Et pourtant ce fait est certain. La tradition, d'accord avec l'histoire, nous apprend qu'un chemin partant de l'Abbaye du lac de Joux suivait cette colline. Ce chemin, appelé vulgairement encore aujourd'hui le chemin de l'Etraz, du nom de la grande voie romaine, conduisait, à travers les montagnes, au couvent de Bonmont et de St-Cergues. Sur plusieurs points de ce trajet on a découvert des vestiges d'anciennes constructions; sur la montagne appelée la Riondaz on aperçoit un nombre considérable de vieux emplacements de maisons et des traces nombreuses de terrain cultivé autrefois.

On suppose et croit encore aujourd'hui que ces établisse-